

Le 3 août 2007

NOUVELLE STRATÉGIE PROVINCIALE RELATIVE AU DON D'ORGANES

La nouvelle stratégie relative au don d'organes mise de l'avant par le gouvernement McGuinty favorisera une hausse des dons d'organes en accroissant le nombre de dons d'organes à partir de donneurs vivants, en conscientisant davantage le public à l'égard des dons d'organes et en assurant le respect des volontés des donneurs. À l'heure actuelle en Ontario, 1 743 personnes sont inscrites sur une liste d'attente pour une transplantation essentielle à leur survie. Voici une description des mesures qu'englobe cette nouvelle stratégie pour aider à combler ce grand besoin.

Accroître le nombre de dons d'organes à partir de donneurs vivants grâce à des mesures de soutien accrues

- Établir un fonds pour couvrir les frais approuvés préalablement qui sont liés aux dons à partir de donneurs vivants tels que les déplacements, l'hébergement et les repas. Le fonds sera administré par le Réseau Trillium pour le don de vie (RDTV), en consultation avec les hôpitaux où l'on réalise des transplantations.
- Permettre la mise en correspondance des renseignements sur les donneurs vivants et les receveurs compatibles par la création d'une base de données sur les dons d'organes à partir de donneurs vivants. La base de données sera administrée par le RDTV, en collaboration avec les hôpitaux où l'on réalise des transplantations.
- Consulter les groupes patronaux et syndicaux en vue de protéger la sécurité d'emploi des donneurs vivants grâce à une disposition législative en ce sens.

Initiatives de conscientisation publique

- Conscientiser le public au moyen de campagnes éducatives, y compris un programme axé sur les jeunes.
Engager les groupes confessionnels et les inviter à participer à une semaine de sensibilisation au don d'organes qui serait l'occasion pour les chefs spirituels de parler des dons d'organes lors des services religieux.

Améliorer la collecte de données liées aux dons d'organes

- Permettre aux hôpitaux d'accéder aux renseignements sur les personnes qui ont exprimé leur désir de faire don de leurs organes après leur décès. On s'assurera ainsi que les volontés de ces personnes sont connues et respectées.
- Insérer des feuillets informatifs sur les dons d'organes et la base de données centrale dans les envois postaux pour le renouvellement de la carte Santé.

Comité des citoyens pour l'augmentation des dons d'organes

Établi par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée en 2006, le comité des citoyens a organisé, entre novembre 2006 et février 2007, des séances publiques et des discussions en groupes dans des collectivités aux quatre coins de l'Ontario. Il a ainsi recueilli l'avis de plus de 2 000 particuliers et groupes et s'en est inspiré pour préparer son rapport publié en avril 2007.

Renseignements (médias) :

Jeff Rohrer
Bureau du ministre
416 326-8016

David Jensen
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Also available in English

www.health.gov.on.ca/indexf.html